

FICHE D'INSCRIPTION N° du

NOM, Prénom :

Situation actuelle :

- retraité
 en activité
 étudiant
- demandeur d'emploi
 autre

Date de naissance

..... / /

Profession actuelle ou dernièrement exercée :

Étiez-vous déjà auditeur d'une antenne de l'UO en 2020-2021 ? oui non

Adresse

complète :

Numéro(s) de téléphone :

Fixe

Portable

Courriel* :

Tout en MAJUSCULES

*Sauf si vous ne voulez pas être contacté et recevoir nos informations par ce biais

L'Université Ouverte est un service commun adossé à une association, l'ADAUO.
L'inscription impose le paiement des droits universitaires et de la participation associative.

Inscription à l'Université Ouverte, Service commun

Je soussigné(e), déclare m'inscrire à l'UO, service commun de l'Université de Franche-Comté, et règle les droits d'inscription par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'UFC.

Montant : **44 euros** (exonération possible : voir rubrique Conditions d'exonération)

* Il n'y aura pas de remboursement des droits d'inscription, quel qu'en soit le motif.

À _____, le _____

Signature

Adhésion à l'ADAUO, Association pour le développement des activités de l'Université Ouverte

Je déclare adhérer à l'ADAUO (association loi 1901, statuts consultables au siège de l'UO), conventionnée avec l'Université et qui assure le tiers des enseignements et activités.

Montant : **38 euros** par chèque à l'ordre de l'ADAUO (dont 10€ d'adhésion, 28€ pour les enseignements et activités).

* Aucune exonération de la cotisation n'est possible.

Signature

Nouveauté 1 L'UO+

C'est le programme en **présence +** 6 à 9 heures de cours hebdomadaires **à distance** sur 25 semaines dont un cours de Pilates ou de sophrologie.

Montant : **60 euros**, à l'ordre de l'ADAUO, en sus de l'inscription générale, par semestre

L'UO+

semestre 1

semestre 2

Nouveauté 2 L'UO à portée de clic

C'est le programme exclusivement à **distance** de l'UO+ : 6 à 9 heures de cours hebdomadaires sur 25 semaines dont un cours de Pilates ou de sophrologie.

Montant : **60 euros** à l'ordre de l'Agent comptable de l'UFC, **90 euros** à l'ADAUO.

L'UO à portée de clic

semestres 1 et 2

Cours à effectif limité : 30 places
30 euros par niveau

Anglais à distance

Faux débutant : C. Joubert

Moyen moins : JC Tainturier

L'inscription à l'UO est ouverte à tous, sans considération d'âge, ni de diplôme.
Les inscriptions **débuteront le 16 août 2021**, y compris par correspondance, et elles
seront possibles tout au long de l'année.

Le programme général (Besançon et Antennes) sera mis en ligne le 8 septembre 2021.

<http://universite-ouverte.univ-fcomte.fr>

Attention : l'inscription se prend au lieu de la domiciliation

Les conférences ont lieu le jeudi à 19 heures, Cinéma « Le Paris » 8 bis Grande Rue – Morteau

Rentrée et séance inaugurale de l'antenne, jeudi 16 septembre à 18 heures

Cinéma « Le Paris » 8 Bis Grande Rue – Morteau

Pour vous inscrire

- 1 - Sur place :** Mairie de Morteau - Secrétariat général
auprès de Catherine Bourgeois
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- 2 - Possibilité d'inscription par correspondance** à adresser Catherine Bourgeois
Hôtel de ville,
BP 53095 - 25503 MORTEAU Cedex
ou
- 3 - Contactez** le 03 81 68 56 54

Liste des pièces à fournir

- La fiche d'inscription complétée
- Une photo d'identité récente
- Le paiement de votre inscription réparti en :
 - 1 chèque pour les droits universitaires généraux de 44 euros à l'ordre de l'**Agent comptable de l'UFC**
 - 1 chèque de 38 euros à l'ordre de l'**ADAUO**

NB : si vous souhaitez suivre un ou plusieurs cours à effectif limité à Besançon, veuillez prendre contact.

Pour les nouveautés :

- **uo+** : 1 chèque de 60 euros par semestre en sus de l'inscription générale à l'ordre de l'**ADAUO**
- **uo à portée de clic** : 1 chèque de 60 euros à l'ordre de l'**Agent comptable de l'UFC**, 90 euros à l'**ADAUO**

Conditions d'exonération

L'exonération des seuls **droits universitaires** doit être demandée le jour de l'inscription. Elle est soumise à une **double condition** :

- ne pas être imposable à l'impôt sur le revenu ;
- avoir un revenu fiscal de référence **2021** ne dépassant pas :
 - 13 880 euros pour les personnes célibataires, veuves ou divorcées. Par demi-part supplémentaire : + 2 399 euros
 - 22 105 euros pour les personnes soumises à une imposition commune. Par demi part supplémentaire : + 2 015 euros.
- Il est nécessaire de fournir le dernier avis d'imposition.

Attention : l'adhésion à l'ADAUO et aux cours à effectif limité ne peut faire l'objet d'aucune exonération.

Pour les **étudiants** régulièrement inscrits à l'Université de Franche-Comté, **l'exonération est de droit**, sauf pour l'adhésion à l'ADAUO et les cours à effectif limité. Merci de vous présenter le jour de l'inscription avec votre carte d'étudiant 2021-2022.

Aucun remboursement ne pourra intervenir après l'inscription, quel que soit le motif de la demande.